



COMMUNIQUE D'INSCRIPTION DES ETUDIANTS ANNEE UNIVERSITAIRE 2025/2026

Le Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sousse, porte à la connaissance de tous les étudiants de la Faculté que l'inscription pour l'année universitaire 2025/2026 se fait conformément aux règles suivantes :

I- Première étape : Inscription en ligne sur le site commun www.inscription.tn

1. Les délais d'inscription en ligne :

Le site d'inscription en ligne (www.inscription.tn) sera ouvert à tous les étudiants réguliers du **03 septembre 2025 au 11 septembre 2025**.

2. Les frais d'inscription :

Type des Frais	Montant			
	1 ^{ère} A licence	2 ^{ème} A Licence	3 ^{ème} A Licence	Master
Frais d'Inscription	25 DT	25 DT	25 DT	110 DT
Frais d'affiliation à la CNSS	5 DT	5 DT	5 DT	5 DT
Frais de timbres postaux	2 DT	2 DT	2 DT	2 DT
Frais d'affiliation à l'assurance MASU	1 DT	1 DT	1DT	1 DT
Frais de la carte d'étudiant	2 DT	2 DT	2 DT	2 DT
Assurance Stage d'été	-	2 DT	-	-
1^{ère} tranche	35 DT	37 DT	35 DT	120 DT (tranche unique)
2^{ème} tranche	25 DT	25 DT	25 DT	
TOTAL	60 DT	62 DT	60 DT	120 DT



Les étudiants inscrits en licence peuvent payer les frais d'inscription en deux tranches.

Les étudiants bénéficiaires de bourse ou de prêt universitaire payent uniquement la première tranche des frais d'inscription.

Pour les descendants des fonctionnaires relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de recherche (MESRS), inscrits en **1^{ère} année ou en 3^{ème} année de la licence ou en Master** le montant des frais d'inscription est fixé à **10DT** (5DT Frais d'affiliation à la CNSS, 2DT pour les timbres postaux, 2DT pour la carte d'étudiant, 1DT Frais d'affiliation à l'assurance MASU) **sous réserve de présenter une attestation de travail de l'un des parents fonctionnaire(s) au MESRS et d'un extrait de naissance de l'étudiant concerné à l'administration de la faculté et ce au plus tard le 11 septembre 2025).**

Pour les descendants des fonctionnaires relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de recherche (MESRS), inscrits en **2^{ème} année de la licence** le montant des frais d'inscription est fixé à **12DT** **sous réserve de présenter une attestation de travail de l'un des parents fonctionnaire(s) au MESRS et d'un extrait de naissance de l'étudiant concerné à l'administration de la faculté et ce au plus tard le 11 septembre 2025).**

II- Deuxième étape : Dépôt du dossier d'inscription à l'administration de la faculté

1. Les documents nécessaires pour le dossier d'inscription

➤ Pour les nouveaux étudiants :

1. Fiche de renseignements n°1 à remplir puis à valider sur le Site web (<http://www.fsegso.rnu.tn/fra/fiche>) de la Faculté et enfin l'imprimer et la joindre au dossier.
2. Fiche de renseignement n°2 à remplir puis à valider sur le site web (<http://www.services.uc.rnu.tn/4C/index.php/accueil>) de l'Université de Sousse
3. Récépissé des frais d'inscription en ligne.
4. Trois photos d'identités récentes ayant les mêmes caractéristiques des photos de la carte d'identité nationale.
5. Une copie de la carte d'identité nationale.
6. Une copie conforme du baccalauréat.
7. Une copie conforme du relevé des notes du baccalauréat.
8. Dossier médical (à retirer du lycée d'origine).
9. Engagement à remplir et à signer le jour de l'inscription.

➤ Pour les anciens étudiants de la faculté :

1. Fiche de renseignements n°1 à remplir puis à valider sur le Site web (<http://www.fsegso.rnu.tn/fra/fiche>) de la Faculté et enfin l'imprimer et la joindre au dossier.
2. Fiche de renseignement n°2 à remplir puis à valider sur le site web (<http://www.services.uc.rnu.tn/4C/index.php/accueil>) de l'Université de Sousse.
3. Récépissé des frais d'inscription en ligne.
4. Une photo d'identité récente ayant les mêmes caractéristiques des photos de la carte d'identité nationale.
5. Engagement à remplir et à signer le jour de l'inscription.



➤ **Pour les étudiants provenant d'une autre institution universitaire (réorientation ou mutation) :**

1. Fiche de renseignements n°1 à remplir puis à valider sur le Site web (<http://www.fsegso.rnu.tn/fra/fiche>) de la Faculté et enfin l'imprimer et la joindre au dossier.
2. Fiche de renseignement n°2 à remplir puis à valider sur le site web (<http://www.services.uc.rnu.tn/4C/index.php/accueil>) de l'Université de Sousse
3. Récépissé des frais d'inscription en ligne.
4. Trois photos d'identité récentes ayant les mêmes caractéristiques des photos de la carte d'identité nationale.
5. Attestation originale certifiant que l'étudiant est réorienté ou muté à la Faculté.
6. Attestation de sortie de l'établissement d'origine.
7. Dossier médical à retirer du lycée ou de l'établissement universitaire d'origine.
8. Copies conformes des relevés de notes des années précédentes.
9. Copie conforme du baccalauréat.
10. Copie conforme du relevé des notes du baccalauréat.
11. Engagement à remplir et à signer le jour de l'inscription.

Remarque importante :

La photo d'identité à insérer dans la fiche de renseignement doit être une photo d'identité qui respecte la norme suivante :

- La photo doit avoir une dimension de 45 mm de haut sur 35 mm de large.
- Le visage doit avoir une dimension entre le menton et le haut du crâne situé entre 32 et 36 mm.
- Le fond doit être uni.

2. La visite Médicale obligatoire :

A. Pour les nouveaux étudiants tunisiens :

Les nouveaux étudiants orientés sont tenus à contacter le plus proche dispensaire de leur domicile pour la visite médicale et de remettre le dossier de santé à l'équipe sanitaire le jour de l'inscription contre un récépissé.

Les anciens étudiants peuvent subir la visite médicale en cas de besoins à la faculté le jour même de l'inscription.

B. Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers non-résidents sont tenus de présenter un certificat médical attestant qu'ils ont effectué un contrôle médical. Leur inscription se fait en ligne en utilisant un identifiant unique délivré par la Direction Générale de la Coopération Internationale.



3. Les délais d'inscription et de la visite médicale :

Filière et spécialité	Date d'inscription
1 ^{ère} année licence (nouveaux et redoublants) 2 ^{ème} année licence (nouveaux et redoublants) 3 ^{ème} année licence (nouveaux et redoublants)	09,10 et 11 septembre 2025
1 ^{ère} année licence : réorientés (réo mars) ou mutés. (منقطعون، نقل، إعادة توجيه دورة مارس)	09,10 et 11 septembre 2025
Master : M1 et M2	09,10 et 11 septembre 2025

- **Inscription des étudiants voulant reprendre leurs études après une interruption ou un retrait d'inscription**

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux de reprendre leurs études, à la suite d'une interruption n'excédant pas une année ou d'un retrait d'inscription au titre de l'année universitaire 2024-2025, qu'ils sont tenus de déposer, au bureau d'ordre de la faculté, une demande d'inscription adressée à Monsieur le Doyen de la FSEG-Sousse, et ce, au plus tard le 11 septembre 2025.

Le formulaire de demande est disponible en téléchargement sur le site officiel de la FSEG-Sousse.

- **Inscriptions des étudiants dérogatoires (non réguliers)**

À partir du 1^{er} octobre 2025 (Un communiqué spécifique sera publié ultérieurement).

- **Inscription des étudiants admis avec crédits**

Les étudiants ayant bénéficié d'un passage avec crédits en première ou en deuxième année, et n'ayant pas encore validé les crédits correspondants, doivent déposer une demande d'inscription (formulaire disponible au guichet de la scolarité) au plus tard le 3 novembre 2025.

Remarque importante :

Les étudiants doivent respecter les délais d'inscription et tout contrevenant peut subir des sanctions disciplinaires telles que mentionnées dans le règlement intérieur de la Faculté.

Les cours commencent le 12 septembre 2025.

Sousse, le 14/08/2025

Le doyen

Pr. Anis BOUABID

